



SNUipp-FSU67

SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Déclaration liminaire, CAPD du 18 novembre 2010

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Le SNUipp-FSU 67 tient avant tout à saluer le combat des enseignants du département dans la lutte qu'ils viennent de mener pour défendre le système de retraites.

Le passage en force du gouvernement n'empêchera pas la colère des salariés contre cette réforme injuste de s'exprimer dans les temps futurs.

Nous avons été choqués de certains propos et tentatives d'intimidation sur les plus jeunes de nos collègues de la part de leur hiérarchie afin qu'ils ne puissent pas exprimer librement et dans les conditions « autorisées » par la loi leurs opinions de citoyens.

Le SNUipp-FSU 67 dénonce une fois de plus l'entrée dans le métier dans des conditions très difficiles de nos collègues stagiaires et demande le retour à une vraie formation de qualité. Nous dénonçons également l'abandon de la formation continue des T1 et des T2 et le manque de soutien dont ils font l'objet (par exemple, le refus d'accéder à la bibliothèque de l'IUFM) de la part de l'administration.

Nous demandons qu'une meilleure information soit faite au moment des mouvements de grève sur les modalités imposées par la loi (ainsi un véritable flou artistique plane quant à la possibilité pour les collègues de faire connaître leur intention par mail).

Nous tenons à dénoncer l'utilisation du fichier Mozart, comme celui de tout fichier et particulièrement de la Base-Elèves, même si le gouvernement vient d'accéder à demande de Conseil constitutionnel et de mettre la base en conformité sur les points demandés, un certain nombre des demandes des représentants du personnel sont toujours sans réponse comme le droit d'opposition des parents.

Le SNUipp-FSU 67 tient à relever encore quelques dysfonctionnements rencontrés dans notre département en ce début d'année scolaire :

- la difficulté de faire respecter les circulaires et accords définis concernant l'Aide personnalisée.
- le paiement des primes des évaluations CE1 et CM2 de l'an dernier qui n'ont pas toujours été versées à ce jour.
- la demande inacceptable faite à certains maîtres E de remplacer les collègues adjoints absents pour palier aux manquements de l'administration dans son obligation de continuité de service public, faisant ainsi donc fi de la mission qui leur est confiée.
- la formation continue qui, en plus de se réduire comme peau de chagrin, perd ces derniers temps son caractère choisi et volontaire pour répondre simplement à des urgences ministérielles de mettre en place une politique éducative régressive.

Deux grands dossiers s'ouvrent à nous :

- le premier concerne « les rythmes scolaires » :

Alors que ce dernier appelle des interrogations globales sur le rythme même de l'école face à la société et les moyens d'y répondre, les débats engagés en toute urgence pour coller au calendrier ministériel n'ont pas suscité l'intérêt de beaucoup d'enseignants (ni de la part des parents qui ont le sentiment que « tout est déjà joué »).

Faut-il y voir de leur part une grande clairvoyance quant à la mascarade de dialogue qui s'engage ici ?

Dans certaines réunions, les propos d'inspecteurs laissent penser que tout est déjà décidé en haut lieux. Le SNUipp-FSU 67, qui au niveau national est engagé depuis de nombreuses années sur le « mieux d'école » pour les élèves sera attentif à ce que les intérêts de chacun soient pris en compte dans les propositions qui seront débattues. Nous attendons, qu'enfin, les représentants des personnels puissent s'exprimer sur ce sujet.

- le second dossier concerne le rapport du député maire Reiss sur la direction d'école :

Le SNUipp-FSU national vient de lancer une opération pour dénoncer la surcharge de travail que subissent les directeurs d'école. Le traitement de ce dossier direction d'école, à travers les E2P, et leurs « directeurs patrons » n'est pas pour nous une solution.

La non-reconduction des contrats des EVS « aide administrative », dénoncée par une action intersyndicale nationale nous prouve que l'Etat refuse de mettre les moyens nécessaires au fonctionnement de l'école. L'E2P, que je ne détaillerai pas ici, est la clef de voûte d'une profonde restructuration de l'école publique et républicaine vers un modèle libéral et managérial à l'anglo-saxonne. Nous refusons ce modèle qui tend à abattre toutes les valeurs de l'école et de son fonctionnement auxquelles nous croyons (participation, égalité, démocratie, ...), en mettant en action toutes les dernières réformes du gouvernement : REAT, RGPP, destruction des services publics.

Pour finir, nous tenons à revenir sur le calendrier prévisionnel des réunions qui nous a été transmis avec une dernière CAPD le jeudi 7 juillet 2011.